



Communication circulaire aux Commissaires et aux Gouvernements contractants
IWC.CCG.1397

Proposition de budget pour 2021 et modalités d'adoption par vote postal

Comme il est indiqué dans la circulaire CCG.1395, la Commission a décidé, par procédure d'approbation tacite, de reporter la 68^{ème} réunion de la CBI à 2021. Cela implique également la nécessité d'adopter par vote postal un budget relais d'un an pour 2021. Compte tenu de la situation actuelle, où un si grand nombre de gouvernements contractants sont en retard dans le paiement de leurs contributions financières pour 2020, ce qui signifie que le quorum n'est pas atteint après le 30 juin, le budget doit être adopté avant cette date. Vu le temps très limité qui reste pour établir le budget, et compte tenu des nombreuses incertitudes, le processus de planification budgétaire complet n'a pas pu être mené à bien. De manière pragmatique, le Bureau a estimé que la meilleure solution consistait à reconduire le budget 2021 sans augmenter les contributions financières (par rapport à celles de 2020) des gouvernements contractants.

Nous espérons aussi pouvoir éviter un autre déficit budgétaire en reportant une partie des fonds non dépensés alloués aux réunions de 2020. Sans ces fonds supplémentaires et inattendus, la Commission serait confrontée à un déficit d'environ 140.000 livres sterling au début de l'année 2021. À mesure que nous avançons, nous devons poursuivre le précieux travail déjà entrepris pour introduire une stratégie financière solide et à long terme, notamment en établissant des budgets équilibrés à l'avenir.

Je voudrais rappeler à tous les gouvernements contractants de verser leurs contributions financières dès qu'elles sont dues. En plus de perdre votre droit de vote à un moment où d'autres votes par correspondance pourraient se révéler nécessaires, sans ces revenus, la Commission pourrait être contrainte de demander un prêt bancaire pour maintenir ses activités quotidiennes.

Le vote sur la proposition de reconduction du budget pour 2021 se fera par voie électronique sur une période de deux semaines, du 10 au 24 juin. Un bulletin de vote sera envoyé par circulaire à 00.01 (BST – heure d'été britannique) le 10 juin. Veuillez adresser vos questions au secretariat@iwc.int et accorder le plus de temps possible pour assimiler ces informations afin d'être prêt à voter lors de l'ouverture du vote le 10 juin. Je vous remercie de votre attention et, comme toujours, faites de votre mieux pour rester en bonne santé et en sécurité.

Andrej Bibic
Chair, IWC

c.c. Observateurs accrédités auprès de la CBI

Proposition de budget relais pour 2021

<i>Réf. ligne</i>		Budget relais 2021
	REVENUS	
	<i>Tous les revenus</i>	
1	Contributions financières	(1.656.600)
2	Intérêts sur les contributions financières	(4.900)
3	Intérêts à recevoir sur les soldes de trésorerie	(3.000)
4	TOTAL REVENUS	(1.664.500)
	DÉPENSES	
5	Frais de personnel	961.700
6	Prestations versées au personnel	51.800
7	Déplacements	41.500
8	Coûts professionnels / de conseil	16.800
9	Frais de fonctionnement du Secrétariat	61.800
10	Technologies de l'information	73.300
11	Réunions	129.200
12	Frais bancaires, amortissements et provisions	95.700
13	Comité scientifique - Budget de recherche	226.400
14	TOTAL DÉPENSES	1.658.200
15	TOTAL (SURPLUS) / DÉFICIT	(6.300)

Note – Le total des contributions incluses dans la ligne 1 est égal au montant total des contributions imputées en 2020. **Pour éviter toute ambiguïté, les contributions prévues dans ce budget N'ont PAS augmenté par rapport aux niveaux de 2020.**

Si vous avez des questions concernant les informations contenues dans ce document, veuillez contacter le Secrétariat à l'adresse suivante : secretariat@iwc.int.